

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARGELLIERS

Séance du lundi 08 avril 2024
Délibération n°2024-11

Nombre de Membres :

du Conseil Municipal : 13
en exercice : 13
présents : 12
Représentés : 0

Votes :

Pour : 12
Contre : 0
Absentions : 0

Date de la convocation du Conseil Municipal : mercredi 27 mars 2024 (par mail)
Date d'affichage de la convocation : mercredi 27 mars 2024

Présents : Pierre AMALOU, Claudie BERARD, Alain FOURNIER, Vincent BOUBAL, Valérie GROS, Bernard TREMOULET, Florence LAUSSEL, Catherine DUSCHA, Jean Michel CLAREY, Thierry AILLAUD, Yves LEBORGNE, Gaëlle ROUX- MENON

Absents : Séverine RAMON

Absents excusés :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Catherine DUSCHA

Délibération portant affectation des résultats

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Pierre AMALOU, Maire, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2023, dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Solde d'exécution de fonctionnement ou résultat à affecter :	185 316,54€
Solde d'exécution investissement :	+ 47 211,13 €
Solde des Restes à Réaliser en investissement :	- 92 038,77 €

CONSIDERANT qu'il y a un besoin de financement à couvrir d'un minimum de 44 827,64 € qui correspond au solde d'exécution de la section d'investissement corrigé du solde des restes à réaliser soit : + 47 211,13 € - 92 038,77 € = - 44 827,64€

CONSIDERANT qu'il est possible d'affecter une somme plus importante,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'affecter au budget primitif 2024, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 de la façon suivante :

1°) - couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de **85 316.54 euros**,

2°) - le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour un montant de **100 000 euros**.

Fait à ARGELLIERS, le 08/04/2024

Acte rendu exécutoire

Après envoi en préfecture le 15/04/2024

Après affichage le 15/04/2024

Le Secrétaire
Catherine DUSCHA



Le Maire
Pierre AMALOU

